

A toutes et à tous,

Le printemps a tardé... des événements dramatiques ont douloureusement éprouvé notre commune. Je veux, en votre nom à tous, assurer les familles endeuillées de notre sympathie. Je souhaite rappeler que les rumeurs ne peuvent qu'aggraver les souffrances de ces familles. Pour ma part, vous savez combien j'aime les rencontres sur le terrain. Je suis toujours prête, lors de mes allers-retours aux quatre coins du bourg et de ses écarts, à écouter et à répondre à chacun de vous lors de discussions sans détours.

Notre conseil municipal de jeunes s'est réuni pour voter son budget et ses premières réalisations : un mur de messages, une journée découverte des sports, des aides aux chauves-souris pour nidifier, des rencontres avec leurs aînés de la maison de retraite. Que du positif !

Vous avez pu constater que des travaux importants ont lieu : je sais que cela provoque des gênes aux



© Julien Competissa

Mme le Maire pose avec l'une des 45 « Belles d'Antan » lors de leur sympathique venue le 19 avril 2009.

riverains et utilisateurs de ces secteurs ! D'autres travaux sont programmés en juin et fin août. Des dispositifs de déviation seront mis en place et encore une fois je ferai appel à votre compréhension. N'oublions pas par ailleurs de respecter toutes les signalisations routières... et particulièrement le sens interdit de la rue des Moulins !

En lisant ce « trait d'union N°5 », vous découvrirez des programmations agréables telles que l'arrivée des clowns pour leur grand congrès ! (c'était cela la réunion avec nez de clown et grande plume dans les caves de la mairie !)

Comme l'an passé, je profite de la parution de notre petit journal en juin pour vous souhaiter de bonnes vacances.

Brigitte Competissa

Concilier agriculture et biodiversité dans notre plaine, c'est possible !

Le 9 avril dernier était donnée, à la médiathèque, une conférence sur la « biodiversité dans la plaine », par deux chercheurs du CNRS de Chizé. Leur action, couvrant 450 km² de parcelles céréalières du sud niortais consiste à préserver la biodiversité, en étroite collaboration avec les agriculteurs deux-séviens. La nécessité de concilier agriculture et protection de l'environnement sous peine de voir s'éteindre la biodiversité des campagnes est mise en évidence. Comme le dit un des chercheurs : « rien ne sert de protéger les espèces d'oiseaux de plaine si les pratiques agricoles restent inchangées... »

Aujourd'hui, il semble que le monde agricole ait conscience de l'importance d'une agriculture durable qui prenne mieux en compte le milieu naturel. Une quinzaine de mesures ont été prises cette année, avec le concours d'exploitants volontaires, pour palier aux dégâts causés sur la faune et la flore, sans pour autant affecter le rendement des parcelles. On notera par exemple le retard des récoltes qui permet aux nids d'arriver à terme.

Le combat est loin d'être fini et les deux chercheurs appellent les agriculteurs à se mettre en contact avec le centre d'étude de Chizé pour mettre en place des programmes réalistes, qui concilieront rendement économique et préservation de notre patrimoine écologique.

NDLR : Ce texte informatif reprend très largement un article de Laurence Michaud, correspondante locale de la Nouvelle République, que la rédaction de « Trait d'union » remercie vivement.

L'association « Les bouts' chou » vient de voir le jour : Créée par huit assistantes maternelles de la commune, elle a pour but de gérer un centre de rencontre afin de réunir des parents et des assistantes maternelles avec les enfants. L'objectif est d'éveiller et sociabiliser les tout-petits, de favoriser les échanges et de les préparer à l'entrée à l'école maternelle.

Dans un premier temps, ces rencontres auront lieu deux matinées par semaine dans un local prêté par la municipalité, puis, à partir du mois de septembre, deux autres matinées sont envisagées pour encadrer des ateliers ludiques.

Contacts : Mme GUILLET Barbara, 05 49 04 64 57 & Mme BROSSARD Sonia, 05 49 04 64 99

Bon appétit !

Près de 300 rationnaires (enfants et adultes) déjeunent chaque jour dans les restaurants scolaires de Frontenay Rohan-Rohan. Avec des menus équilibrés et variés et un service très professionnel, on est bien loin de cette appellation « cantine » qui reste gravée dans nos mémoires d'écoliers et de (grands) parents !

Aux côtés de *Nathalie Loiseau*, « chef de cuisine » et de sa seconde *Delphine Mériegeau* (qui prend également en charge le suivi des commandes), cinq personnes assurent, à temps complet ou partiel la préparation des repas, le service et la surveillance sur deux sites, à l'école maternelle et à l'école élémentaire.

Les menus sont concoctés en équipe en liaison avec Mme le Maire et l'Adjoint concerné et les commandes effectuées au meilleur prix sous leur contrôle, dans le cadre d'un groupement d'achat départemental au nom évocateur « AGAPE 79 ». Ce sont très majoritairement des produits frais qui sont servis quotidiennement (sauf pour le poisson qui est conditionné en surgelé) et les repas sont aussi l'occasion d'éduquer le goût avec des préparations « exotiques » ou des semaines à thèmes (recettes des pays d'Europe par exemple...).

La bonne humeur est de rigueur autour des fourneaux et en salle même si ce n'est pas toujours facile de faire régner l'ordre et le calme autour des tables ! Toute l'équipe est volontaire pour innover dans les préparations et le service, et la municipalité aura à cœur d'accompagner la motivation par la formation des employés et le renouvellement des installations quand cela est nécessaire (achat prévu d'un lave-vaisselle cette année). Pensez donc qu'il y a dix ans, guère plus de 100 couverts étaient assurés !



Mieux comprendre le budget communal

Chacun de nous détermine son budget familial en fonction de ses revenus et de ses dépenses pour gérer le quotidien. Chaque commune de France organise son budget selon les mêmes exigences avec une terminologie plus spécifique.

Un budget communal se structure selon 3 composantes :

- ⇒ **une section de fonctionnement** regroupe d'un côté les dépenses nécessaires au bon fonctionnement des services (fournitures, travaux d'entretien, rémunérations du personnel...) et d'un autre côté des recettes composées pour l'essentiel par les impôts et les taxes, des dotations reçues de l'Etat, des subventions,...
- ⇒ **une section d'investissement** regroupe d'un côté les dépenses liées aux opérations concernant le patrimoine de la commune (acquisitions de terrains, constructions ou rénovations de bâtiments, travaux de voirie, de matériels et équipements, ... et d'un autre côté des recettes composées de dotations, de subventions d'équipement, d'emprunts et de l'**autofinancement**.
- ⇒ **« l'autofinancement »** représente l'excédent dégagé sur la section de fonctionnement pour financer des investissements.

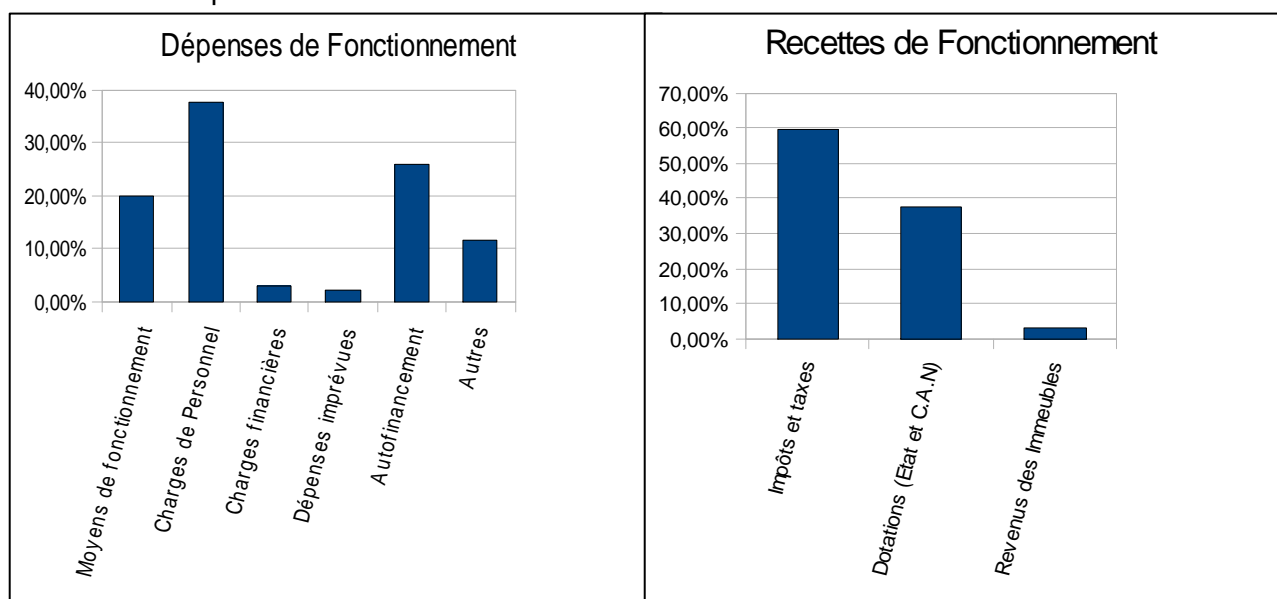
L'ensemble de ces données se retrouve dans différents documents budgétaires :

- ⇒ **le compte administratif** constitue l'arrêté officiel des comptes. Il retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées au cours de l'année passée.
- ⇒ **le budget primitif** constitue le budget prévisionnel pour l'année à venir. Il présente les dépenses et recettes prévues et autorisées.
- ⇒ **les décisions modificatives** autorisent, au cours de l'année, des dépenses ou recettes nouvelles et viennent compléter le budget primitif.

Le compte administratif 2008 de notre commune se caractérise par un résultat positif de **457.498,23 euros** (sections de fonctionnement et d'investissement réunies). Ce résultat vient alimenter « l'autofinancement » du budget 2009.

Le budget primitif 2009 : La section de fonctionnement

Le total des dépenses de fonctionnement est estimé à **1.815.000 euros** environ.



Les recettes de fonctionnement devraient permettre de dégager **635.000 euros « d'autofinancement » en 2009.**

Les impôts locaux se composent de trois taxes :

Taxe d'habitation (impôt payé par les occupants d'habitation, propriétaires ou non propriétaires).

Taxe sur le foncier bâti (impôt payé par les propriétaires).

Taxe sur le foncier non bâti (impôt payé par les propriétaires de terrains non construits (terres agricoles, bois,...))

⇒ **Le montant de chaque taxe à payer est déterminé par la multiplication du taux communal et de la base d'imposition.** La base d'imposition aussi appelée assiette d'imposition est déterminée par l'Etat (en augmentation par rapport à 2008).

⇒ **Le taux communal de chacune des taxes est voté par le conseil municipal : en 2009, aucune hausse de taux ne sera appliquée par la commune .**

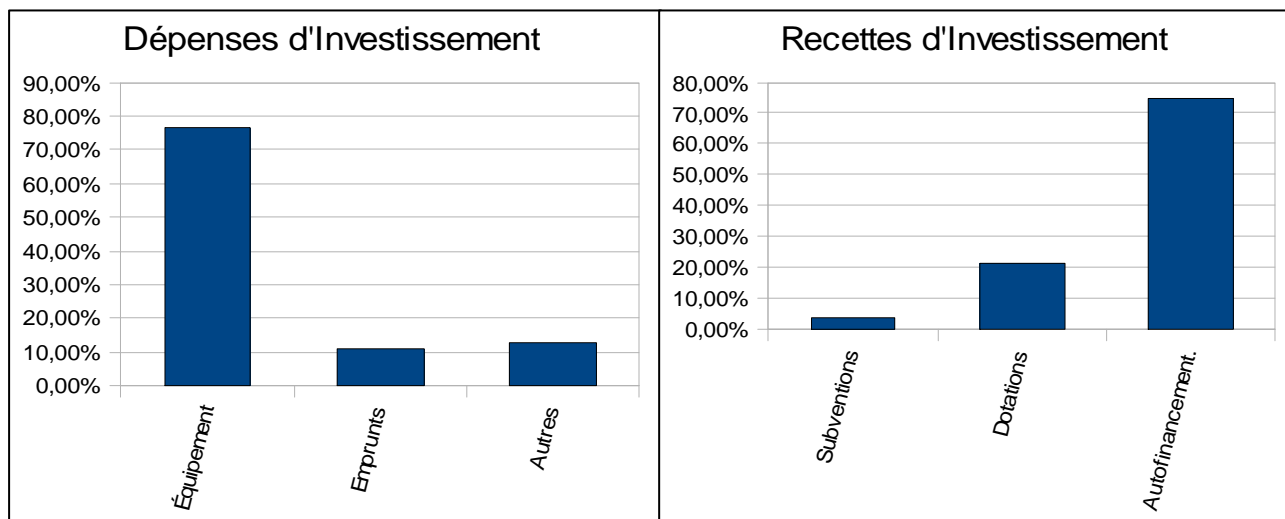
Le budget primitif 2009 : La section d'investissement

Le total cumulé des dépenses et recettes d'investissement est estimé à environ **850.000 euros**.

Les dépenses d'investissement financeront des travaux de bâtiment (dont la Mairie pour les travaux de toiture et de changement de chaudière) et des travaux de voirie (*rues du Stade, de la Grande Aire, du Paradis, de l'Île, du Four Grenier, des Moulins, Migault, Giannésini,...*). *L'achat de « gros matériels et équipements » est également prévu à ce niveau (ex : Tractopelle.)*

Le remboursement des emprunts s'effectue de manière maîtrisée. Il est à noter qu'aucun nouvel emprunt n'a été contracté depuis 2003.

Les dépenses d'investissement sont notamment financées par l'économie réalisée sur le budget de fonctionnement : 635.000 euros.



Pour 2009, année de crise, **la municipalité a décidé de ne pas augmenter le taux d'imposition. Toutefois, à cause de l'augmentation des bases d'imposition décidées par l'Etat, le montant des impôts des frontenaysiens sera sensiblement en hausse.**

A l'avenir, dans une période où les dotations de l'Etat se resserrent plutôt, la commune devra très certainement dégager de nouvelles sources de financements pour entreprendre travaux et projets nécessaires à la qualité de vie des Frontenaysiens. Sauf recettes et subventions exceptionnelles, une hausse raisonnée des taux d'imposition reste une des évolutions envisageables dans les prochaines années, comme c'est le cas dès à présent dans la majorité des communes du département.

NOUVELLES INSTALLATIONS

INFIRMIERES : Mme Alexandra GARRY et Mme Galliane MAROLLEAU - Cabinet médical, 13 allée des jardins - 05 49 04 52 13

FLEURISTE : Graine de Pensée : Mme LAVAUD, 43 rue Giannésini - 05 49 28 59 94

BOIS PVC ALU : POSE 79 - Guillaume LAMIRAULT, 2 allée Anatole France – 05 49 75 73 08 – 06 33 79 71 90 - pose79@cegetel.net

ESTHETIQUE : L'INSTANT ZEN... BEAUTE, 1 bis rue Pasteur – 05 49 28 52 91

TRAVAUX PUBLICS : Eric DOUE - ZI LA CLIELLE – 06 14 48 42 61

FABRIQUE DE « CIGARETTES ELECTRONIQUES » :
Be-Free-Cigarette, 28 Bis rue du Foire – 05 49 28 41 24 – 05 49 28 2560 - befreecigarette@free.fr

CHANGEMENTS D'ADRESSE

INFORMATIQUE : TECODATA : 32, rue du Champ de Foire – 05 49 04 86 87

TAXI - AMBULANCE : APPEL - SUD 79 - 7, rue Pasteur - 05 49 04 55 65

EXTENSION D'ACTIVITE

GENTY SCOP : ZI La Clielle : Location de boxes individuels & entreposage marchandises :
contact Francis BRUNET - 06 49 04 52 46

MAISON DE LA PRESSE : Ouverture d'un rayon librairie – contact : Mme MENARD - 05 49 04 52 46

UACI, acte II

Après plusieurs années de sommeil, l'UACI (Union des Artisans, Commerçants et Industriels de Frontenay Rohan-Rohan) a repris ses activités sous la présidence de Nathalie Scellier.

Le Conseil d'Administration se compose dès à présent de Bruno Boisseau, Michel Desmonts, Fabrice Guerville, Betty Laurens, Christine Lavaud, David Léon-Henri, Jacky Méchain, Martine Ménard, Sébastien Mercier, Bruno Scellier et d'un représentant du Crédit Mutuel.



En collaboration avec la mairie, l'UACI a déjà envisagé quelques projets valorisants pour notre commune : la participation au Forum des Associations qui aura lieu le jour de la fête communale de Frontenay Rohan-Rohan, la rénovation des panneaux aux entrées de ville en y apportant de la couleur, un design différent, de nouveaux logos, textes et slogans, la création d'un site Internet ainsi qu'un logo, la mise en place d'un plan de ville...

Artisans, commerçants et industriels de Frontenay, si vous souhaitez venir rejoindre cette association faite pour vous, ou simplement faire part de vos idées, ne manquez pas la prochaine réunion qui sera organisée courant juin ! (Renseignements auprès de Nathalie Scellier & Philippe Rey)

Un service d'aide proche de vous

A Frontenay, parking de la Victoire (derrière l'école maternelle), le Conseil Général vient d'installer une nouvelle antenne pour son service d'action sociale. Le territoire des Deux-Sèvres est ainsi découpé en six antennes qui mettent en œuvre les politiques sociales et médico-sociales du Conseil Général pour apporter une réponse de proximité à la population du département. L'antenne médico-sociale du Niortais comporte elle-même six lieux d'accueil dont celui de notre commune.

Un tiers environ du budget du Conseil Général est consacré à l'Aide Sociale et la Santé, se répartissant entre l'Aide à l'Enfance et la Protection Maternelle Infantile, l'Aide aux personnes handicapées, l'Aide aux personnes âgées et le dispositif RMI. Travailleurs sociaux, médecins, puéricultrices, psychologues, assistantes sociales interviennent chaque jour dans les différentes antennes du département.

Chaque frontenaysien qui en éprouve le besoin est ainsi assuré d'être accueilli, écouté et pris en charge par des professionnels compétents et disponibles dans des locaux accessibles et agréables. Les appels et demandes sont chaque jour plus nombreux, n'hésitez pas à vous renseigner, la discrétion et la gentillesse sont aussi au rendez-vous !

Tél : 05 49 77 10 60 – Courriel : martine.krier@cq79.fr

Pour l'insertion des jeunes



Construire ensemble une place pour tous les jeunes

La Mission Locale des Jeunes du sud Deux-Sèvres

"Une équipe de professionnels au service des jeunes"

La Mission Locale est une association qui mène des missions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement des jeunes dans leur parcours vers l'emploi. Elle reçoit les jeunes entre 16 et 25 ans, qualifiés ou non, sortis du système scolaire.

Lieu d'écoute et de suivi personnalisé, la Mission Locale accueille, informe, oriente et accompagne les jeunes en construisant avec eux leurs parcours professionnels.

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous :

- Recherchez un emploi,
- Travaillez votre projet professionnel,
- Envisagez une formation,
- Souhaitez avoir une écoute et des conseils pour résoudre vos difficultés de la vie quotidienne.

Un conseiller vous accompagne pour :

- Obtenir des informations sur les métiers et les formations,
- Visiter les entreprises, faire des stages,
- Avoir accès à une formation de remise à niveau, une formation qualifiante...
- Faire des CV et des lettres de motivation,
- Avoir accès aux offres d'emploi et être mis en relation avec des employeurs,
- Chercher avec vous des réponses à vos soucis de logement, de santé, de transport,
- Travailler votre budget,
- Avoir des informations, un appui à la création d'entreprise.

Retrouvez la Mission Locale à :

Niort, 3 rue de l'Ancien Musée 79000 NIORT téléphone : 05 49 17 50 57 pour des **Entretiens sur RDV**.

Mauzé sur le Mignon lors des permanences tenues par **Philippe TOUTAIN**, tous les jeudis matin rue de la distillerie 79210 MAUZE SUR LE MIGNON au Centre socioculturel, - Téléphone : 05 49 26 72 46

Contact à la mairie de Frontenay :

Alain CHAUFFIER, le lundi après-midi ou sur RDV – Courriel : alainchauffier@yahoo.fr

Le comité des fêtes « F2R en fête » organisait, le 7 mars dernier, la première manifestation depuis sa création. En incitant les associations locales à mettre en exergue leur esprit créatif, au travers de réalisations de chars et costumes pour accompagnateurs. « F2R en fête » souhaitait faire renaître le carnaval frontenaysien, qui avait connu un franc succès dans le passé.



Cette « première », a été une belle réussite, car les acteurs sollicités, ainsi que de nombreux frontenaysiens se sont mobilisés pour le plus grand bonheur des enfants, mais également celui de nos aînés.

En effet, le parcours du défilé des 7 chars et du cortège de 400 personnes environ, prévoyait une halte à la maison de retraite où les pensionnaires ont apprécié ce moment de joyeuse

proximité. Enfin, la journée s'est achevée par un dîner dansant animé par « Le temps des copains » qui jouera d'ailleurs son cabaret annuel les 22 et 23 Mai prochain à la salle polyvalente de Frontenay...

Motivé par la participation importante des frontenaysiens, le bureau de « F2R en fête » a déjà retenu une date pour le carnaval 2010...

Il ne reste plus qu'à souhaiter une aussi belle réussite aux prochaines manifestations organisées par F2R en fête !

- *Le 14 juin 2009 : Vide Grenier dans le bourg de Frontenay.*
- *Le 4 Septembre : Concert des Binuchards sur le parking de la Tour du Prince.*

Fête de la musique

Le dimanche 21 Juin prochain, l'équipe municipale de la commission animation, mettra tout en œuvre pour

réussir l'organisation de la fête de la musique. Nous vous proposons de pouvoir venir découvrir et apprécier, à partir de 14H00, des artistes locaux et en provenance des communes environnantes, sur 2 scènes situées respectivement sous les halles de Frontenay et entre l'église et le restaurant « le bon vieux temps ». La programmation vous sera prochainement dévoilée sur les affiches que vous pourrez retrouver chez tous nos commerçants.

Si vous êtes musiciens et que vous souhaitez faire partie de la programmation, nous vous invitons à prendre contact au plus vite avec la mairie. Nous proposons également à tout musicien autonome de pouvoir s'installer où bon lui semble, pour faire profiter le public de ses talents.

A cette occasion « F2R en fête » ouvrira un stand buvette et restauration rapide à partir de 12H00 et à 18H00, la section danse de la SEP donnera son spectacle annuel.

Agenda

- **Prochaines animations communales:**

Le Jeudi 4 juin 2009 :
GRAND CONSEIL INTERNATIONAL
DES CLOWNS

18h00 : Rassemblement à la maison de retraite pour la grande parade des clowns
20h30 : Spectacle tous publics à la salle polyvalente

Le 14 Juillet 2009 : FETE NATIONALE
Le 13 Juillet à partir de 22h00, retraite aux flambeaux et feu d'artifice, suivi d'un bal populaire. Le 14 Juillet à partir de 14H00, jeux d'enfants et concours de pétanque sur la place de l'église.

Les 4, 5 et 6 Septembre 2009 : FETE COMMUNALE (Programmation en cours.)

- **Réunion publique en juin sur l'avenue de la déchèterie**

Vivre ensemble : quelques rappels

Nos amis les chiens sont les bienvenus à Frontenay, toutefois leurs propriétaires sont invités à les tenir en laisse, à contenir les aboiements et surtout à éviter toute déjection sur la voie publique. Sur ce dernier point, consultez à titre d'exemple, le plan de lutte et la charte de propreté de notre voisine, la ville de NIORT :

<http://www.vivre-a-niort.com/fr/animaux/dejections-canines/index.html>

La belle saison arrivant enfin, les tondeuses sont de sortie... Une bonne occasion pour rappeler la réglementation départementale en vigueur dans notre commune :

« Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuse, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h,

les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. »

Pour connaître l'ensemble des règles concernant le bruit, vous pouvez consulter l'arrêté préfectoral du 26 mars 2003 : http://www.deux-sevres.pref.gouv.fr/fichiers/bruit/arrete_bruit.pdf

Respectons notre cimetière : Toute personne qui y pénètre doit se comporter avec la décence imposée par la nature des lieux. Le calme et le silence sont de rigueur. Les enfants doivent être accompagnés. L'entrée dans le cimetière exige une tenue et un comportement corrects. La divagation des animaux est interdite. Les tombes et monuments, ainsi que leurs ornements doivent être strictement respectés. Il est bien sûr expressément défendu d'escalader murs, grilles et clôtures. L'entrée est interdite aux véhicules automobiles, à l'exception des véhicules funéraires, des véhicules d'entrepreneurs autorisés, des véhicules municipaux et de police ainsi que des voitures particulières disposant d'une autorisation. En tout état de cause les véhicules devront rouler à une allure réduite.

Jumelage avec SCHAPEN

Durant la période précédant les dernières élections, de nombreux frontenaysiens avaient exprimé de l'intérêt pour la création d'un jumelage, comme il en existe dans de nombreuses communes françaises. En août dernier, lors d'un séjour chez Philippe REY, Willi BRUNDIERS de SCHAPEN, ville allemande située dans la région de L'EMSLAND, invitait les frontenaysiens à venir découvrir sa bourgade de 3000 habitants tout à fait comparable à notre commune.

Une délégation, principalement composée d'agriculteurs, s'est déplacée du 12 au 15 mars avec l'objectif de découvrir la très grosse entreprise de matériel agricole KRONE, de partager la vie des agriculteurs allemands et de comparer les différentes techniques de culture, d'élevage... Le programme très varié et intéressant comportait également la visite d'une fabrique de silos en aluminium, des écoles (dont une classe va correspondre avec FRR), d'un centre pour personnes handicapées, de la maison de retraite...

Suite à ces premières rencontres, des contacts fructueux ont été pris et les invitations lancées pour les prochains mois permettront de voir bientôt des familles allemandes participer aux diverses manifestations frontenaysiennes... La commission jumelage de « F2R en Fête » ne manquera pas d'associer les associations locales et tous les habitants de la commune à la poursuite de ces rencontres sympathiques et conviviales !

Sommaire

Page 1 : Edito du Maire
Agriculture et biodiversité

Page 2 : Bouts'chou
Bon appétit

Page 3 & 4 : Comprendre le budget

Page 5 : Vie économique

Page 6 : L'aide sociale du CG79
L'insertion des jeunes

Page 7 : Animations et agenda

Page 8 : Vivre ensemble
Voyage à Schapen

« **Trait d'union** » est un bulletin périodique reprographié et diffusé par la municipalité de Frontenay Rohan-Rohan
Mairie, place René Cassin, 79270 – Tél : 05 49 04 50 25

Site Internet : www.frontenayrr.fr courriel : services.mairie@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Brigitte Competissa, coordination de la rédaction : Alain Chauffier,
membres du comité de rédaction : Fred Ecalle, Thierry Mouchard, Bruno Paroldo, Laurent Vincelot.